

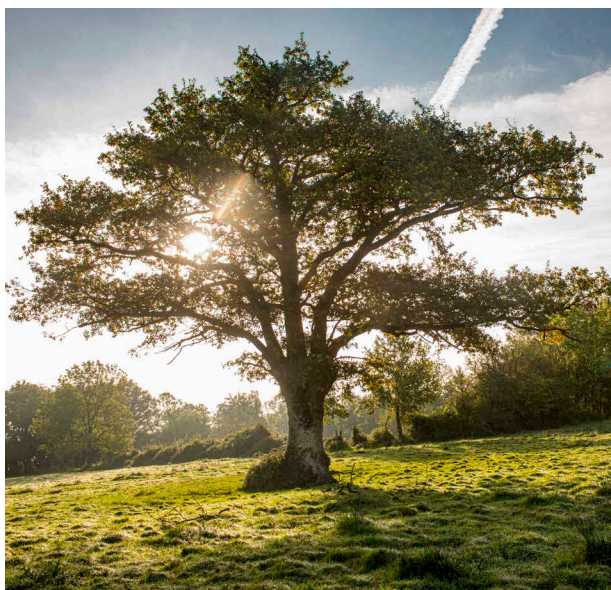
# LE PATRIMOINE NATUREL DU VAL DE GATINE





# SOMMAIRE

Edito du président.....	2
Présentation de la Communauté de communes .....	3
Patrimoine naturel du Val de Gâtine .....	3
Bocage .....	4
Plaines agricoles .....	5
Rivières et leurs vallées.....	6
Bois et Forêts.....	7
Milieus artificialisés .....	8
Zones d'intérêt majeur.....	9
Espèces patrimoniales.....	13
Actions réalisées sur le territoire .....	14
Et si on parlait trame verte et bleue.....	18
Conclusion Générale .....	19



© A. Buchet

## ● EDITO du vice-président

*Pourquoi une « Trame verte, bleue et noire » ?*

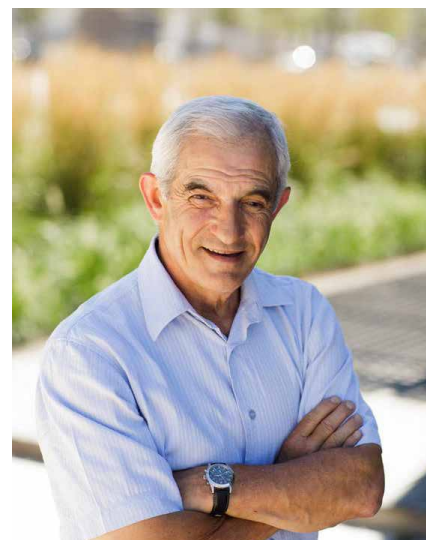
En 2019, le nombre d'espèces menacées d'extinction était estimé à 1 million. Ce phénomène n'est pas nouveau. La Conférence de Rio de Janeiro en juin 1992 considérait déjà que la préservation de la biodiversité était un des enjeux essentiels de la transition écologique.

La Trame verte, bleue et noire a pour ambition de contribuer à enrayer le déclin de la biodiversité. C'est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. La trame noire se préoccupe de la pollution lumineuse et ses impacts sur la faune nocturne.

Dans cette perspective, la Communauté de communes Val de Gâtine a remporté un appel à projet lancé par la Région Nouvelle Aquitaine et qui a débouché sur une Convention signée le 8 avril 2019. Dix communes se sont engagées dans ce projet : Champdeniers, Saint-Christophe-sur-Roc, Sainte-Ouenne, Ardin, Saint-Pardoux-Soutiers, Mazière-en-Gâtine, Beaulieu-sous-Parthenay, Coulonges-sur-l'Autize, Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil.

L'expertise et l'implication de Deux Sèvres Nature Environnement (DSNE) ont été précieuses pour la mise en œuvre de ce projet. D'autres partenaires ont contribué efficacement : le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER), Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Prom'Haies et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres.

A noter qu'entre 2019 et 2020, 49 visites de jardins ont été réalisées chez des habitants volontaires. A cette occasion, ils ont découvert des espèces présentes dans leur jardin et ont reçu des conseils pour favoriser leur accueil.



**Yves ATTOU**

*Vice-Président de la Communauté de communes Val de Gâtine  
Chargé de la Transition écologique*

# ● PRÉSENTATION de la Communauté de communes

Créée en 2017, la communauté de communes Val de Gâtine résulte de la fusion des anciennes communautés de communes Gâtine-Autize, Pays Sud Gâtine et Val d'Egray.

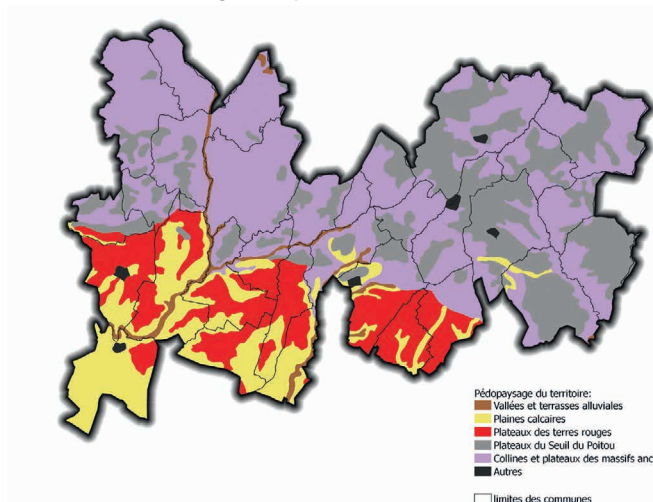
Ses particularités paysagères s'imposent au regard : vastes plaines sans reliefs caractéristiques de la Plaine de Niort Nord-Ouest, bocage des contreforts de Gâtine en particulier. Les vallées marquent fortement le paysage, en particulier celle de l'Autize. Ce bocage ponctué de ces vallées et sources constitue un des éléments paysagers et environnemental majeur du département : la Gâtine, Château d'eau du Poitou. Un des trois principaux boisements domaniaux du département est également présent : la forêt de Secondigny.

Cette diversité de paysage et de milieux permet l'accueil d'espèces à très forte valeur patrimoniale, souvent méconnues de la population.

Les enjeux principaux se situent au sein des sources accueillent Écrevisse à pattes blanches et Agrion de mercure alors que les bocages accueillent des enjeux importants en Amphibiens, Oiseaux, Insectes et Chauves-souris.

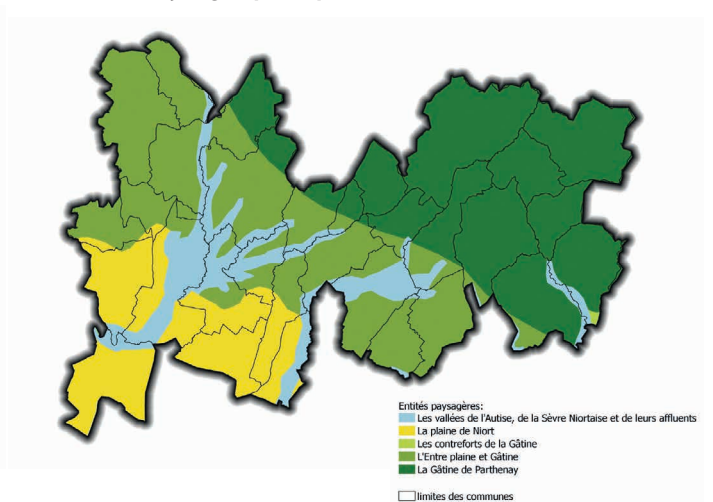
Plusieurs zonages de protection parcourent le territoire pour préserver certains des joyaux de biodiversité du territoire : sites Natura 2000 de l'Autize, de la plaine de Niort nord-ouest ainsi que la citerne de Sainte Ouenne, la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins ainsi que plusieurs sites du Conservatoire d'espaces naturels.

Géologie simplifiée du Val de Gâtine



Réalisation : DSNE, 2021  
Source : © Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes, (Programme Inventaire, Gestion, Conservation des sols), 2007

Paysages principaux du Val de Gâtine



Réalisation : DSNE, 2021  
Source : © Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Aubel, Bigot, Collin, Defrance, OUTSIDE



## QUELQUES REPÈRES

- Superficie du Val de Gâtine : 553 km<sup>2</sup>
- Surfaces agricoles (cultures, prairies et vergers) : 90,42 %
- Densité moyenne de haies : 88,4 mètres linéaire/ha
- Boisements : 6,21 %
- Zones humides : 5,4 %
- Habitants : 21 473 habitants
- Densité : 38,7 habitants par km<sup>2</sup>

## LISTE DES 31 COMMUNES :

Ardin, Beaulieu sous Parthenay, Beceleuf, Beugnon Thireuil, Champdeniers, Clavé, Coulouge sur l'Autize, Cours, Faye sur Ardin, Fenieux, La Boissières en Gâtine, La Chapelle Baton, Le Busseau, Les Groseillers, Mazière en Gâtine, Pamplie, Puihardy, Scillé, St Christophe sur Roc, St Georges de Noisné, St Laurs, St Lin, St Maixent de Beugné, St Marc la Lande, St Pardoux Soutiers, St Pompain, Ste Ouenne, Surin, Verruyes, Vouhé, Xaintray.





© S. Barbier

## BOCAGE

Sur le territoire de la communauté de commune, le bocage est constitué d'un maillage de prairies et de cultures délimitées par un réseau de haies plus ou moins denses selon les secteurs. Des mares, étangs et petits boisements ponctuent ce paysage. Sur le Val de Gâtine, le bocage est bien présent à l'exception de la plaine agricole du sud-ouest, des villes et villages. Plusieurs structures de bocage sont visibles sur le territoire du Val de Gâtine.

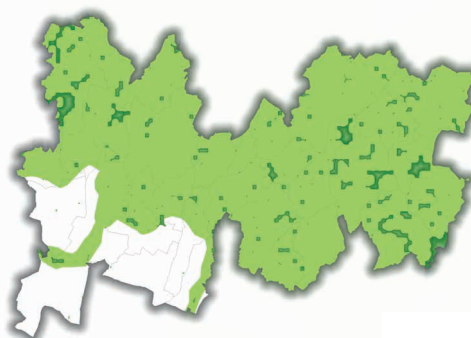
Le bocage le plus présent sur le territoire est composé majoritairement de parcelles entourées d'un réseau relativement lâche de haies peu épaisses. La quantité de prairies naturelles et de mares est relativement faible, hormis à proximité des cours d'eau pour les prairies. La taille des cultures est toutefois plus faible que sur la grande plaine agricole du sud-ouest et l'activité y est plus diversifiée (polyculture élevage, cultures céréalières etc.).

Un bocage plus dense en haies et avec une proportion de prairies et de mares plus importante est situé sur les bassins du Saumort (nord-ouest), de la Ligueure et du Chambon (est).

C'est au sein de ce bocage préservé qu'une biodiversité riche et patrimoniale se concentre principalement. Malheureusement, les

éléments constitutifs de ce paysage bocager de grande qualité sont aujourd'hui de plus en plus menacés à l'échelle de la Gâtine, et le Val de Gâtine ne déroge pas à ce constat. Outre la diminution de la densité de haies, les prairies naturelles permanentes se font de plus en plus rares au profit des cultures et prairies temporaires tandis que les mares diminuent en qualité (dégradation des habitats aquatiques et semi aquatiques, de la qualité de l'eau etc.) et quantité (perte de la mare par comblement).

En de nombreux endroits et grâce au maintien de l'élevage, des secteurs bien préservés accueillent encore des cortèges complets, riches et diversifiés de faune et de flore. Ces zones bocagères forment des réservoirs de biodiversité, dont la Réserve Naturelle des Antonins en est la référence locale.



0 5 10 km

Val de Gâtine Pays de Gâtine

Réservoirs biologiques  
Corridors écologiques



© D. Deborde

### THÉCLA DE LA RONCE

Plusieurs papillons sont inféodés aux haies, aux lisières herbacées et arbustives. Parmi eux, il n'est pas rare de croiser pour un œil attentif le très beau Thécla de la ronce



© F. Doré

### COULEUVRE D'ESCALAPE

Les haies et lisières sont également les milieux de vie de la plupart des serpents des Deux-Sèvres dont notamment la Couleuvre d'Esculape



© A. Couret

### PIE GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Qui dit bocage, dit souvent Pie-Grièche écorcheur. Cette espèce affectionne toutefois un bocage plus ouvert constitué de milieux prairiaux traversés par des haies relativement basses



© A. Boissinot

### TRITON MARBRÉ

Le Triton marbré, comme la Rainette arboricole, fait partie des espèces emblématiques des mares de Gâtine et se retrouve dans la majorité d'entre elle





© C. Blouin

### OEDICNÈME CRIARD

L'oedicnème criard, considéré d'intérêt européen, est un oiseau qui niche dans les cultures



© L. Debordés

### PÉRIDE DE LA RAVE

La Péride de la rave est un papillon très fréquent des zones cultivées. Il pond sur un très grand nombre de crucifères



© DSNE

### BLEUET

Le Bleuet est avec l'une des plantes messicoles les plus connues, affectionnant notamment le blé, mais en forte régression



© S. Barbier

### ADONIS ANNUELLE

L'Adonis annuelle est une messicole qui se développe sur les cultures extensives sur sols calcaires. Sa floraison est printanière



© GODS

## PLAINES AGRICOLES

Cette trame est caractérisée par des grandes cultures agricoles situées sur une vaste étendue de plaine calcaire et de plateaux de terres rouges à faible relief, favorables à ces activités agricoles. Ces cultures sont parsemées de fermes et de quelques bosquets, linéaires de haies et prairies temporaires. Les cultures présentes sont majoritairement du colza, des céréales d'hiver, du maïs et du tournesol. On retrouve également quelques champs de pavot, de lin voire des cultures fourragères.

Ce paysage de plaine agricole est situé au sud-est du territoire. Cette trame est, à l'échelle des habitats naturels et du paysage, souvent peu favorable à une forte diversité faunistique et floristique.

Néanmoins, ce paysage de plaine est toutefois très important pour certaines espèces spécialisées, dont le Busard cendré et l'Oedicnème criard en sont les emblèmes du côté de la faune.

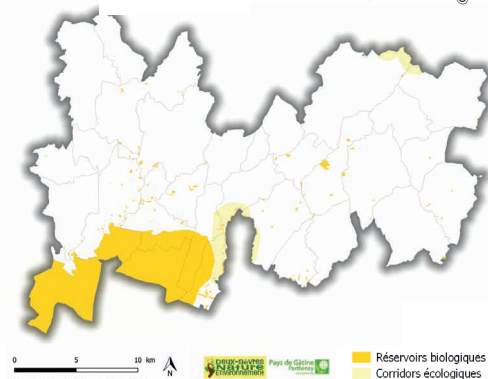
En ce qui concerne la flore, de nombreuses plantes rudérales annuelles peuplent les bords des champs, dont un cortège de plantes lié strictement au système cultural que l'on appelle les plantes messicoles (un des cortèges les plus menacés de France, comptant plus de 100 espèces chez nous, dont le

Bleuet). L'essentiel des espèces dans ces paysages trouve souvent refuge dans les milieux délaissés et les bords de voirie.

Des programmes environnementaux sont menés chaque année avec les agriculteurs du territoire sur la plaine agricole de Val de Gâtine, classée en Natura 2000, notamment pour sauvegarder certaines espèces comme les Busards et Oedicnèmes pour la faune et les messicoles du côté de la flore.



© L. Rolland



0 5 10 km

Parcs naturels régionaux de la Vallée de la Loire

Réservoirs biologiques  
Corridors écologiques





© N. Cotrel

## RIVIÈRES ET LEURS VALLÉES

Cette trame est caractérisée par l'ensemble des cours d'eau du territoire, de même que les zones humides présentes sur leur bassin versant. Le principal cours d'eau qui traverse le Val de Gâtine est l'Autize, depuis ses sources à St Pardoux-Soutiers jusqu'à St Pompain avant de passer en Vendée. Classée Natura 2000, cette rivière comporte des affluents situés dans de belles vallées encaissées, dont le Saumort et le Fenioux. Le territoire présente également les principales sources des importantes rivières du Thouet et de la Sèvre Nantaise sur la commune du Beugnon-Thireuil. Il en est de même pour la Vonne (Vouhé) et le Chambon (St Lin). De nombreux petits cours ponctuent le reste du territoire, en particulier sur la partie nord est.

Associées à ces cours d'eaux, des zones humides sont présentes sur leurs bassins versants. Sur le Val de Gâtine, elles sont principalement situées en fond de vallées ou en tête de bassins versants. Les zones humides du Val de Gâtine sont majoritairement des habitats de prairies humides, mégaphorbiaies de bords de cours d'eau et boisements. Les zones humides de tête de bassin sont généralement les lieux d'expression d'habitats humides de grande valeur écologique et patrimoniale comme des prairies humides oligotrophes ou des bas marais. Malheureusement ces

habitats sont aujourd'hui menacés par la fertilisation de ces terres, le drainage, la transformation de ces terrains en plantations, en prairies temporaires voire en cultures ou en étangs. Quelques reliques de ces habitats sont toutefois présentes, au niveau des sources du Thouet. On retrouve notamment une plante extrêmement rare dans le département et en Poitou-Charentes : le Trèfle d'eau. Les cours d'eau et zones humides de Gâtine accueillent encore aujourd'hui une faune et flore diversifiées et patrimoniales.



O. Callaber

### ORCHIS À FLEURS LÂCHES

Si la belle Fritillaire pintade est peu présente en Val de Gâtine, l'Orchis à fleurs lâches la remplace en termes d'esthétique et de patrimonialité



0 5 10 km



■ Réservoirs biologiques  
— Corridors écologiques



© F. Conort

### MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE

Vous ne manquerez pas d'observer, perché dans la ripisylve, le très coloré Martin Pêcheur d'Europe



© F. Doré

### AGRION DE MERCURE

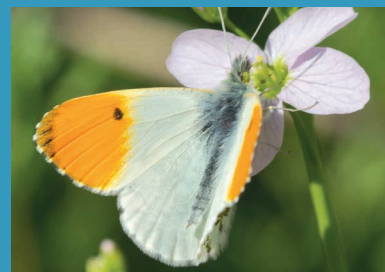
L'Agrion de mercure est une frêle demoiselle liée aux sources ensoleillées, permanentes et végétalisées situées dans les prairies pâturées



© C. Souty-Grosset

### ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

Devenu très rare, l'Écrevisse à pattes blanches est menacée de disparition pour cause de progression des écrevisses américaines et de dégradation des ruisseaux ombragés qui forment son biotope



© D. Debordes

### AURORE ET CARDAMINE DES PRÉS

Il serait également décevant de manquer le très belle Aurore au début du printemps! Pour cela chercher les Cardamine des Prés, une des plantes hôtes du papillon





© N. Cotrel



© S. Floche

### GRANDE LUZULE

La Grande Luzule est une plante vivace des sous-bois, peu commune en Val de Gâtine et Deux-Sèvres.



© D. Debardes

### LUCANE CERF-VOLANT

Dans les bois et forêts du Val de Gâtine, il vous sera possible d'observer le plus grand Coléoptère d'Europe, le Lucane Cerf-Volant, lors des longues soirées de printemps (Mai et Juin). Ce coléoptère protégé affectionne le bois en décomposition, notamment de Chêne, nourriture des larves pendant 3 à 4 années.



© D. Debardes

### PETIT SYLVAIN ET CHEVREFEUILLE

Il vous sera également possible d'observer en lisière de bois et sur les chemins lumineux de Juin à Septembre, le Petit Sylvain. Cette espèce pond sur le Chevrefeuille, espèce très fréquente des sous-bois



© C. Blouin

### SITELLE TORCHEPOT

Vos sens seront mis en éveil par le chant des oiseaux, notamment la Sitelle Torchepot, oiseaux typique des forêts, présente toute l'année et souvent observable à la verticale sur le tronc des arbres

## BOIS ET FORÊTS

Cette trame est caractérisée par l'ensemble des bois et forêts non humides du territoire. Les boisements humides sont présentés dans la trame « Rivières et leurs vallées ».

Le taux de boisement de la communauté de communes Val de gâtine est de 6.2 %. Parmi ces zones boisées, 75 % sont présumées anciennes c'est-à-dire existant depuis la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Ces zones boisées sont quasi exclusivement des formations arborées de feuillus de petites surfaces, parsemant le bocage comme la plaine. Une seule forêt est présente sur le territoire, il s'agit de la forêt de Saisine. Sur le territoire, trois secteurs boisés se distinguent et forment des réservoirs de biodiversité.

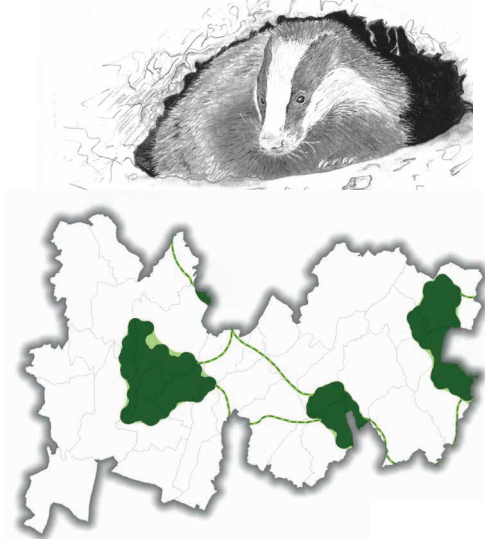
Le premier secteur est formé des bois situés sur les communes de Fenioux, Xaintray et Beceleuf.. Ces boisements sont principalement des formations de feuillus en mélange ainsi que des chênaies. Le deuxième secteur est situé à la Chapelle Baton au niveau du bois d'Arpentéroult, majoritairement dominé par des Châtaigniers. Enfin le dernier secteur est constitué d'une partie de la Forêt de Saisine et des bois de Meilleraye et des Rolliers formés principalement de feuillus en mélange.

Parmi ces boisements, le bois de

Pichenin à Xaintray est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) notamment pour sa flore avec par exemple la présence de la peu commune Grande Luzule.

Les bois et forêts accueillent une biodiversité riche et spécialisée, d'autant plus riche lorsque ces boisements sont constitués d'une importante diversité en dendrohabitats (arbres creux, bois morts, chandelles, chablis, multi strates de végétation, souches etc.) et sont en mosaïque avec des milieux ouverts et aquatiques tels que des clairières, des prairies intra forestières, des ourlets herbacés, des chemins lumineux, des mares, ruisseaux etc

© L. Rolland



0 5 10 km  
 Réservoirs biologiques  
 Corridors écologiques  
 Corridors écologique d'interconnexion





© Stéphane BARBIER

## ● VILLES, VILLAGES et autres milieux anthropisés

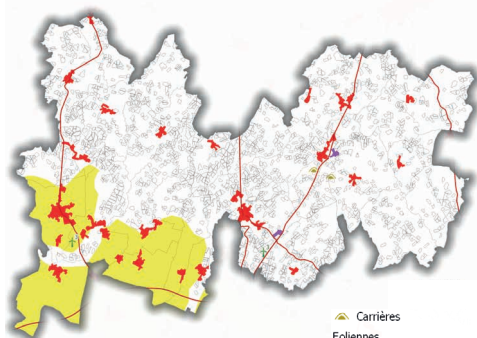
Cette trame correspond aux villes, villages (espaces verts compris) mais aussi aux réseaux de transports, aux carrières anciennes ou en activités. Ce tissu fortement artificialisé représente 3,19 % du territoire. Les zones urbanisées se situent surtout le long des principaux axes routiers qui traversent le Val de Gâtine (D744, D748, D743).

La trame urbaine est globalement hostile à une grande part de la biodiversité et constitue souvent un point de blocage pour bon nombre d'espèces de faune et de flore, en raison de la faible disponibilité en habitat naturel et de la fragmentation des espaces naturels par l'urbanisation et les axes routiers. Néanmoins, aux seins des villes et villages, la présence d'espaces verts, de jardins, de bandes enherbées, de bosquets, de points d'eau sont autant de milieux qui peuvent accueillir la faune et la flore, de même que conserver une certaine continuité écologique (bien que dégradée) avec les milieux naturels alentours.

Ces espaces accueillent principalement des espèces ubiquistes et parfois des espèces plus exigeantes si les conditions sont réunies pour leur établissement. Toutefois, cela n'est valable que si la gestion de ces espaces est favorable à la biodiversité avec notamment la mise en place

d'une gestion différenciée des milieux herbacés, la plantation d'essences et plantes locales au dépend d'espèces exotiques trop souvent préférées, le bannissement des produits phytosanitaires, la gestion adaptée des haies et autres formations arbustives et arborées.

La trame urbaine accueille toutefois des cortèges d'espèces de faune et de flore spécifiques notamment liées à différents éléments de ces milieux artificialisés. Le patrimoine bâti, surtout anciens comme les vieux murs, les anciens ponts, les églises accueillent des cortèges spécifiques de faune et de flore. Les granges, saillis des maisons, lavoirs ou toitures de maisons sont aussi appréciés de quelques oiseaux, chauve-souris, mousses...



- ▲ Carrières
- Eoliennes
- ↑ En fonctionnement
- ↓ Autorisé
- Zones urbaines
- Zones industrielles
- Plaines de champs ouverts
- Grandes cultures
- Routes principales



© L. Arthur

### PIPISTRELLE COMMUNE

La Pipistrelle commune, une de nos plus petites chauves-souris (seulement 5 grammes !) loge dans les toitures des habitations anciennes comme récentes ou encore derrière les volets des maisons



© F. Dore

### MACHAON

Le splendide Machaon et ses chenilles voraces affectionnent souvent les potagers des villages



© L. Debordes

### LÉZARD DES MURAILLES

Les vieux murs de pierres constituent un habitat de choix pour le Lézard des murailles, très présent dans les villages ruraux et corps de fermes



© J.M. Minot

### CÉTÉRACH OFFICINALE ET CAPILLAIRE DES MURAILLES

Sur les vieux murs de pierres, les anciens ponts, les églises sont présentes des Fougères comme la Cétérach officinale, la Capillaire des murailles





© A. Buchet

## ● ZONES D'INTÉRÊT MAJEUR

*La diversité des habitats présents sur le territoire de la Communauté de Communes Val de Gâtine permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces, notamment à forte valeur patrimoniale.*

*Le bocage et les vallées constituent les cœurs de cette biodiversité, avec les cortèges d'espèces les plus riches et un grand nombre d'espèces menacées. Le maintien de l'élevage qui a façonné ces paysages est indispensable à sa conservation. Même si ce sont des milieux totalement artificiels, les villes et villages (avec notamment leurs ceintures vertes) ainsi que les plaines céréalières, accueillent encore une belle diversité de plantes des moissons et d'oiseaux devenus rares voire proches de l'extinction pour certains.*

### Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

La communauté de communes Val de Gâtine compte plusieurs zonages environnementaux reconnaissant leur valeur biologique mais aussi plusieurs périmètres de protection.

Les zones les plus étendues sont les sites **Natura 2000**, qui concernent la protection des Oiseaux (Zones de Protection Spéciales), ici la Plaine de Niort Nord-Ouest, mais aussi le reste de la faune et les habitats (Zones Spéciales de conservation) de la vallée de l'Autize (Ecrevisse à pattes blanches, Agrion de mercure, Loutre...) ainsi que la Citerne de Sainte Ouenne (site d'intérêt national pour la mise-bas de 2 espèces de chauves-souris). Leur protection passe par la possibilité de contractualiser des mesures agro-environnementales ainsi que l'application d'un

plan de gestion sur le territoire. 16% du Val de Gâtine est couverte par Natura 2000.

Val de Gâtine est actuellement le seul territoire du département à compter une **Réserve Naturelle Régionale**, celle du Bocage des Antonins à Saint-Marc la Lande, créée et gérée par Deux-Sèvres Nature Environnement et ses propriétaires depuis 2015 sur 22 hectares. C'est l'un des rares espaces bocagers protégés de France. Deux colonies prioritaires de chauves-souris ont également été classées à l'initiative de DSNE en accord avec les propriétaires en **arrêté préfectoral de protection de biotope**, dont Sainte-Ouenne. Plusieurs sites classés et inscrits sont présents ponctuellement, dont le chêne du pigeonier de Pouzay (Béceleuf).



© N. Cotiret

Site Natura 2000 de la Citerne de Sainte-Ouenne



© J. Chauveau

Chêne du Pigeonnier de Pouzay protégé en site classé



Plusieurs sites du **Conservatoire d'Espaces naturels** Nouvelle Aquitaine maillent le territoire : Carrière des Landes (Le Beugnon-Thireuil), Marbrière d'Ardin, la Citerne de Sainte-Ouenne et les vallées de la Sèvre Niortaise Amont.

Au moins 10 **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) ont été décrites en Val de Gâtine, sur près de 17% du territoire, mettant en avant

la richesse du territoire pour la faune, la flore et les habitats naturels dont les sites également couverts par Natura 2000 mais aussi plusieurs boisements (forêt de Secondigny, bois de Pichenin et de la Boucherie), les sources du Thouet et de la Sèvre nantaise ainsi que le vallon des rochers de la chaise et la vallée de l'Egray (territoire de chasse de la colonie de Sainte-Ouenne).

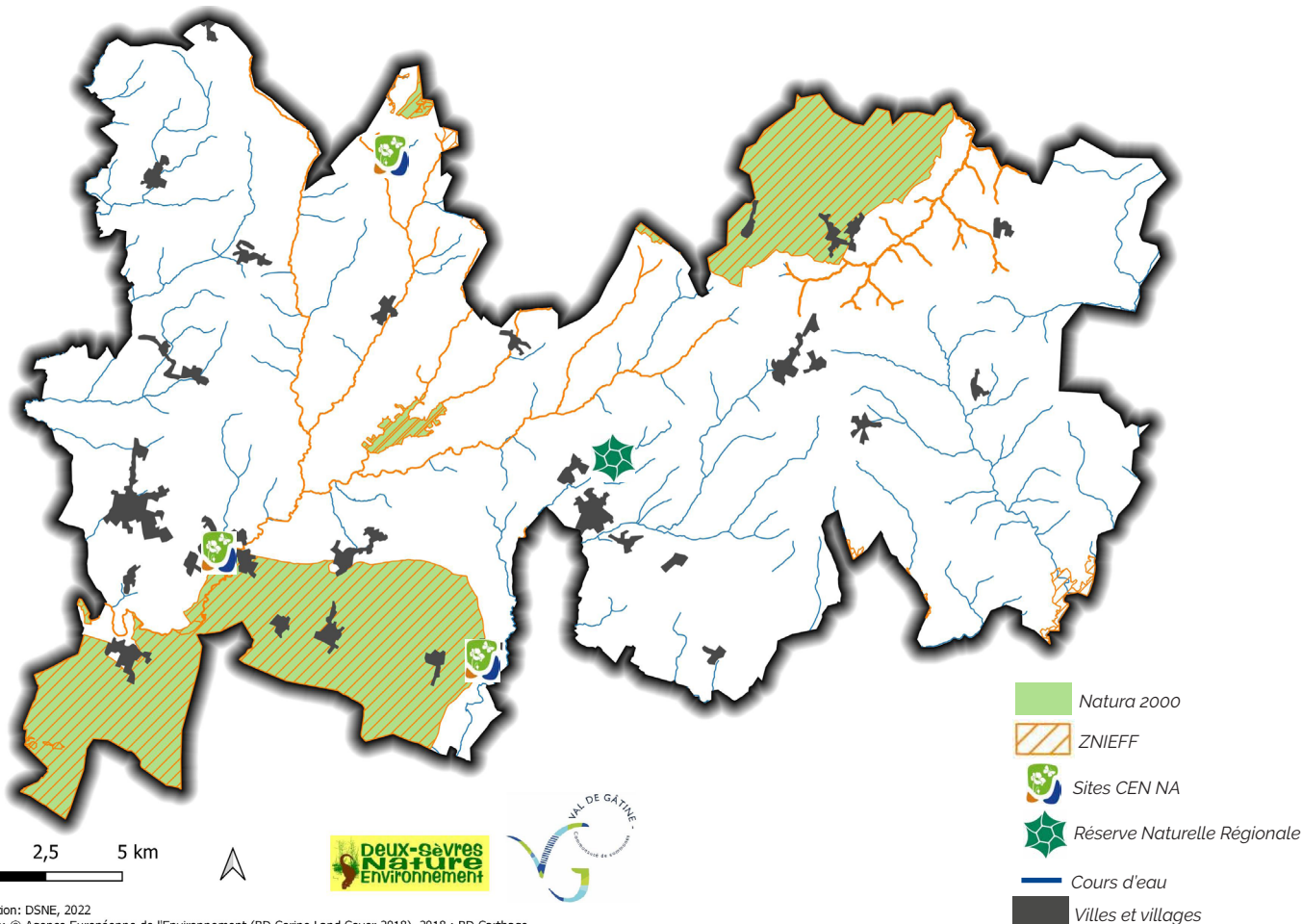
## Des menaces permanentes

Si le Val de Gâtine compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces semi-naturels où la présence de la biodiversité est indispensable aux équilibres naturels :

- Le **bocage** s'efface par endroits, soit totalement, soit avec un fort agrandissement des parcelles et la disparition de ses prairies.
- Plus de 50% des **mares** ont disparu depuis les années 1970, diminuant ainsi le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules et rognant le paysage bocager d'une de ses composantes historiques.
- La qualité des **haies** du territoire a également fortement régressé, sur le domaine public comme agricole, avec un fort raccourcissement de leur hauteur mais aussi un abandon marqué de l'entretien des arbres têtards, pourtant indispensable à leur survie et source de bois énergie importante
- Le linéaire des **cours d'eau** du département connaît des ruptures d'écoulements et des assecs mettant

en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet (qui a besoin de période durable d'inondations). Ceci est à mettre en lien avec une pression accrue sur les usages de l'eau mais aussi une moins grande capacité des vallées, suite à la disparition de plus de 2/3 de ses zones humides, à constituer des éponges naturelles permettant de relarguer en période d'étiage le surplus cumulé dans l'hiver.

- En **plaine**, on trouve encore quelques plantes messicoles, comme les coquelicots ou le Bleuet, dans les vastes zones agricoles mais l'usage de pesticides menace sérieusement leur survie.
- L'intensification des pratiques agricoles, régression des jachères, banalisation des cultures, agrandissement des parcelles, portent aussi préjudice aux populations d'oiseaux des plaines (busards..)
- La gestion forestière de nos **boisements**, sous la pression économique, voit par secteurs dégrader ces milieux





## Des actions pour préserver notre territoire

Préserver la biodiversité et ses milieux, c'est aussi préserver un cadre de vie agréable et mieux se protéger des accidents climatiques (inondations, coulées de boues...). Un plan d'action pour préserver et restaurer les trames vertes (bocage, plaine, forêt...) et bleues de Gâtine a ainsi été élaboré dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional en 2021 et propose 60 actions prioritaires, dont certaines sont déjà en cours :

Sous-trame	Enjeux	Objectifs opérationnels
Bocage	Le maintien du maillage de haies actuel	Protéger et entretenir de manière adaptée les haies communales
		Pérenniser la pratique d'entretien des arbres têtards
		Assurer l'entretien des haies agricoles par leurs valorisations économique et agronomique
	La restauration d'un maillage de haies aujourd'hui dégradé	Développer un maillage pérenne de haies multifonctionnelles
	Le maintien et la restauration des mares	Accompagner les agriculteurs et acteurs non-agricoles dans la gestion de leurs mares
	Le maintien et la restauration des prairies	Valoriser différentes modalités de gestion
Aquatique	La restauration des continuités et fonctionnalités des cours d'eau	Prendre en compte la biodiversité au sein des vergers de production
		Accompagner la création et l'entretien des vergers privés et communaux
		Accompagner les communes dans la protection de leurs chemins, entité globale « assiette/haie/fossé/talus »
Mettre le système bocager au cœur de la qualité de l'eau		
Urbaine	La restauration d'un cadre de vie en cohérence avec les continuités écologiques	Préserver les sources de Gâtine, identité du territoire
		Appuyer et renforcer les CTMA pour un meilleur suivi et gestion des rivières
		Accompagner les propriétaires d'étangs pour une gestion plus adaptée
		Intégrer les problématiques du dérèglement climatique
		Accompagner les communes et entreprises dans la gestion différenciée des espaces verts et de nature
		Favoriser l'accueil de la biodiversité dans les espaces urbains (bâti, jardins...)
		Réhabiliter et densifier l'enveloppe urbaine tout en conservant des poumons verts





© C. Brochard

## LESTE FIANCÉE

La Leste fiancée est une demoiselle dont la larve vit sur les plantes aquatiques des mares et étangs pauvres en nutriments. Elle est quasi menacée au niveau national et en danger d'extinction en Poitou-Charentes.



© L. Debordès

## CRIQUET DES AJONCS

Le Criquet des ajoncs vit dans les landes sèches. Il est strictement inféodé aux Ajoncs dont il se nourrit. Ce criquet est vulnérable en Poitou-Charentes à cause de la fermeture et fragmentation de son habitat de vie : la lande.



© L. Debordès

## ROSALIE DES ALPES

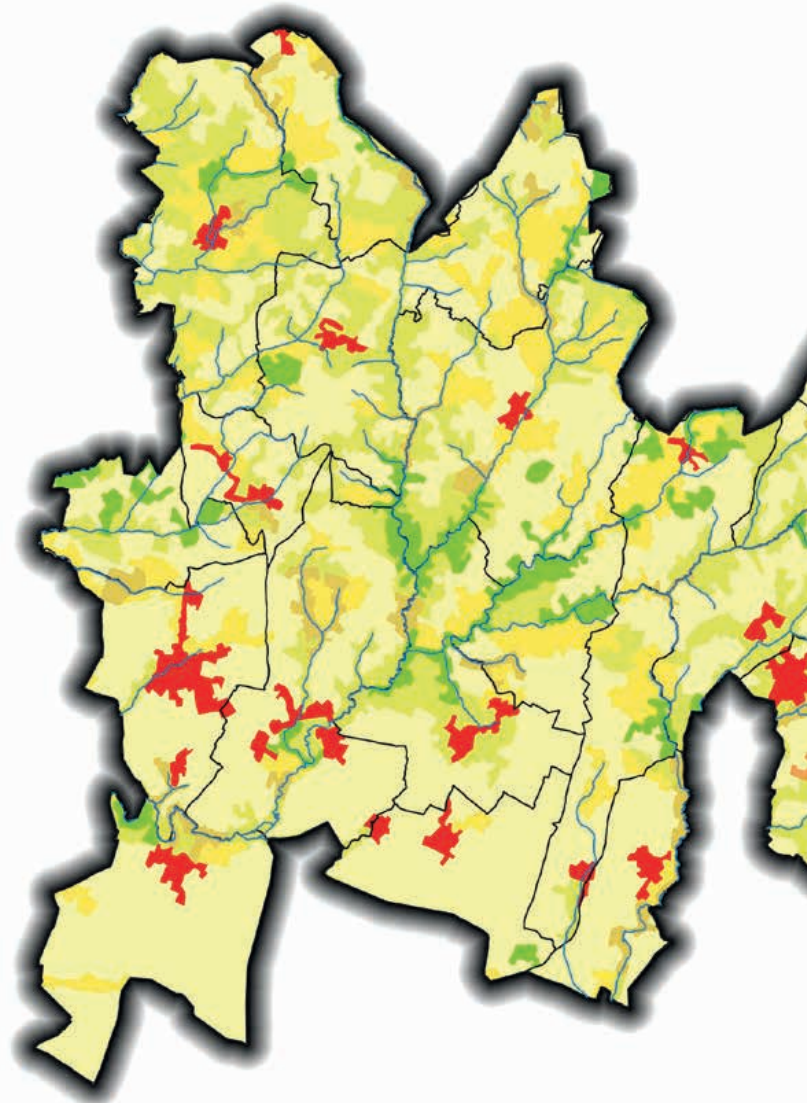
Sur les haies les plus anciennes, notamment contenant des vieilles trognes de Frêne, l'un des plus beaux coléoptères de France s'y développe : la Rosalie des Alpes



© G. Besseau

## CAMPAGNOL AMPHIBIE

Le campagnol amphibie est un rongeur lié exclusivement aux milieux aquatiques riches en végétation rivulaires à héliophytes. Ce campagnol est protégé au niveau national et est très rare et en danger d'extinction en Poitou-Charentes. Il s'agit du Mammifère le plus menacé et l'un des plus discrets du territoire



## Faune

- **Mammifères** : 58 espèces, dont 24 chauves-souris, dont les plus menacés sont : Putois d'Europe, Musaraigne aquatique, Grand Rhinolophe, Muron à oreilles échancrées...
- **Amphibiens** : 18 espèces, dont le cortège bocager typique (Triton marbré, Rainette arboricole...) se trouve menacé par la disparition des mares
- **Reptiles** : Lézard vert, Vipère aspic et Orvet autrefois très répandus sont devenus très rares en Val de Gâtine
- **Libellules** : 52 espèces côtoient les différentes zones humides et rivières du territoire, avec une dizaine d'espèces menacées, essentiellement sur les zones humides marécageuses
- Parmi les 68 espèces de **Papillons de jour**, 4 ont déjà disparu (Ariane, Damier de la succise, Petit et Grand collier argenté) et 8 sont menacés de disparition, notamment sur les bois marécageux et prairies naturelles fleuries

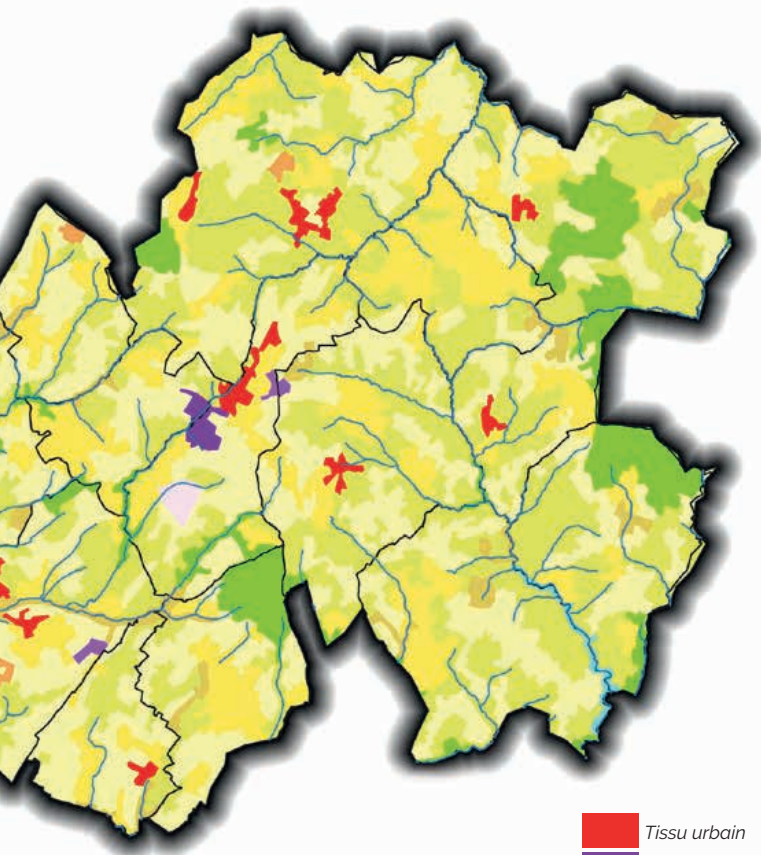


BUSARD CENDRÉ

© A. Joris



# TRIMONIALES



- Tissu urbain
- Zone industrielle
- Terres arables hors périmètre d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Systèmes culturaux
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Prairies et autres surfaces en herbe
- Forêts
- Cours d'eau

## Flore

- 20 espèces menacées ou quasi menacées à l'échelle nationale dont 8 observées après 2000.
- 149 espèces menacées ou quasi menacées à l'échelle régionale dont 55 % des espèces n'ont plus été observées après 2000.



© A. Boissinot

## FLUTEAU NAGEANT

Plante vivace flottante des mares et étangs à tendance oligotrophes, protégée au niveau régional et classée vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées de Poitou-Charentes.



© S. Barbier

## ETOILE D'EAU

Plante annuelle qui se développe au sein des pelouses amphibies des étangs et mares mésotrophes. Cette plante est protégée et en danger d'extinction au niveau National. En Poitou-Charentes, elle est classée vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées.



© L. Deborde

## GRENOUILLE VERTE

Parmi les 18 Amphibiens du territoire, le Val de Gâtine accueille la dernière population connue de la Grenouille verte autochtone, partout ailleurs disparue par dégradation des zones humides et hybridation avec la Grenouille rieuse. Localisée sur la Réserve du Bocage des Antonins



© M. Leuchtmann

## GRAND RHINOLOPHE

## COULEUVRE VIPÉRINE

La Couleuvre Vipérine est un des rares serpents des Deux-Sèvres à vivre au sein des zones humides et bords de milieux aquatiques. Cette espèce est protégée au niveau national, quasi-menacée sur l'ensemble de la France et vulnérable en Poitou-Charentes.



© F. Dore



# ● ACTIONS RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE

L'une des actions phares menées sur la Communauté de Communes Val de Gâtine pour préserver sa trame verte et bleue a consisté à proposer aux communes volontaires de l'intercommunalité de mettre en place des actions sur leurs parcelles, en lien avec un programme scolaire. Entre 2019 et 2021, 10 communes ont répondu à cet appel : Champdeniers-Saint-Denis, Saint-Christophe-sur-Roc, Sainte-Ouenne, Ardin, Saint-Pardoux-Soutiers, Mazières-en-Gâtine, Beaulieu-sous-Parthenay, Coulonges-sur-l'Autize, Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil.



© F. Proust

Le site des étangs communaux du Beugnon-Thireuil, exemplaire déjà par la déconnexion de ses étangs du ruisseau, a vu ses zones humides diversifiées par le creusement d'une mare dans le bas du terrain, aux berges en pentes douces favorables à la biodiversité.



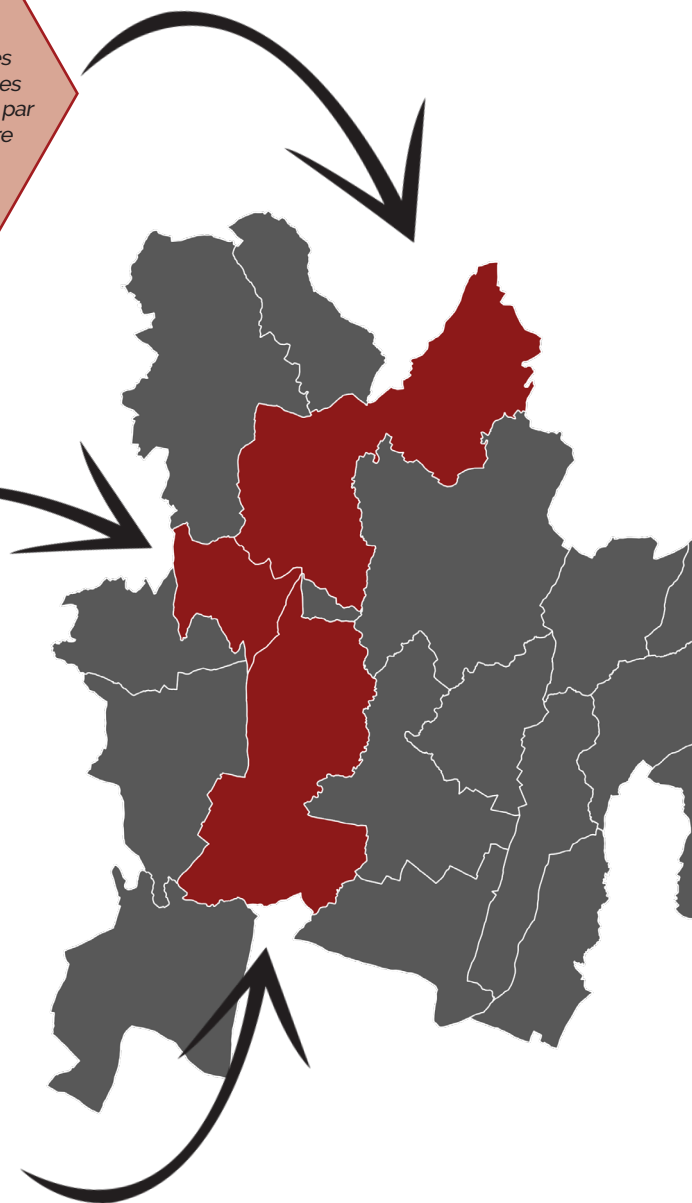
© C. Blouin

Sur Saint-Laurs, les élèves de l'école ont pu s'approprier une petite zone humide communale du bourg pour y installer une spirale à aromatiques et des nichoirs à oiseaux. D'autres actions suivront sur la palmeraie de Bebert.



© N. Cotrel

A Ardin, les peupliers du terrain communal au pied du pont ont été remplacés par des essences autochtones et plus favorables aux espèces. La parcelle en contre-bas de l'école a également été aménagée en espace pédagogique tandis que l'île du Moulin d'Uzelet a été sanctuarisée en Havre de paix pour la Loutre !



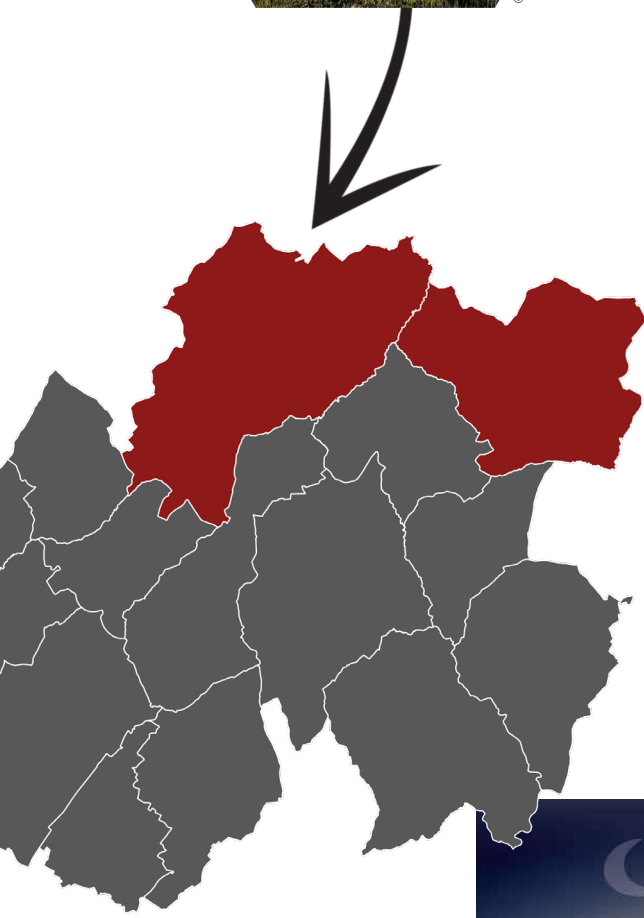




Saint Pardoux Soutiers a remplacé aux Touches, après concertation des riverains, une peupleraie sur la sur largeur d'un chemin en une mare bocagère déjà très accueillante pour les amphibiens. Une ancienne station de pompage a également été transformée en site d'accueil des Chauves-souris.



Beaulieu sous Parthenay a aménagé en lien avec l'école la zone humide communale face à la mairie et l'école, tant en aménagements biodiversité en lien avec l'utilisation du Jardin de Jacky (spirale à aromatique, cabane de saule) que par une plantation de haie diversifiée de ripisylve, en lien avec la fauche tardive de ce terrain.



### Côté trame noire

Un accompagnement à la maîtrise de l'énergie et à la réduction de la pollution lumineuse de 10 communes du territoire et la communauté de communes sur leur patrimoine d'éclairage public a été réalisé par le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER). Des formations élus et agents techniques pour sensibiliser à l'enjeu et permettre l'autodiagnostic de la consommation énergétiques ont été menées.





## Et les enfants ?

Plus de 200 élèves de cycle 2 et 3 de ces écoles de Gâtine ont pu bénéficier d'un programme scolaire gratuit sur 5 séances « Que se trame t-il en Gâtine ? » proposé par DSNE, le GODS et CPIE. Ils ont bénéficié apports théoriques, sorties en extérieur et réflexions pour améliorer l'accueil de la nature sur des espaces publics.



© N. Corel

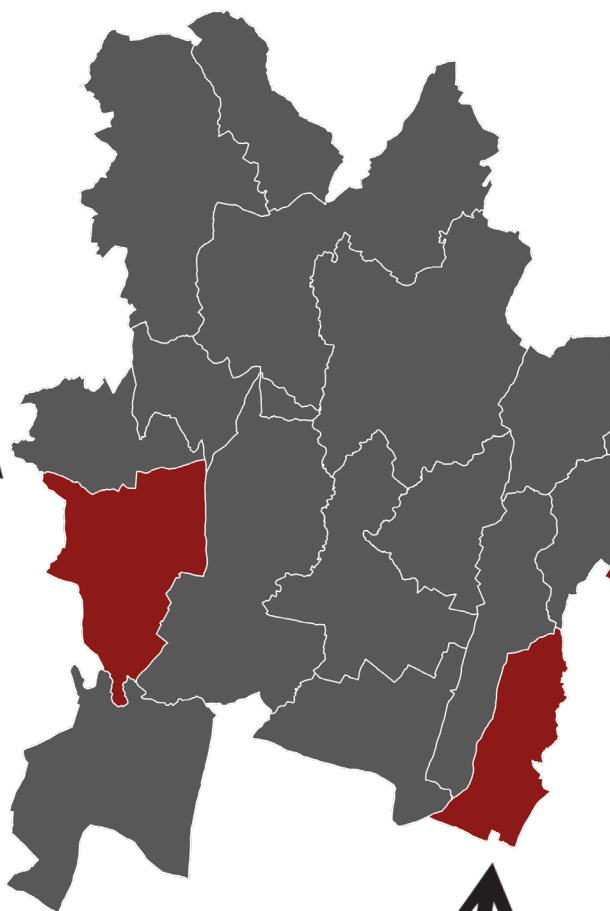
A Coulonges sur l'Autize, le rond-point du quartier du Genêt a fait l'objet d'aménagements biodiversité par des plantations de fruitiers locaux ainsi que la fabrication et installation de nichoirs à oiseaux dans les arbres plus anciens.



A Sainte-Ouenne, l'association des parents d'élèves et les élèves ont complété les aménagements nature du Jardin des libertés (gîte à hérisson, plaque à reptiles, nichoirs...) et réalisé un sentier pédagogique nature passant par les points forts nature du bourg dont l'ancienne citerne.



© N. Corel

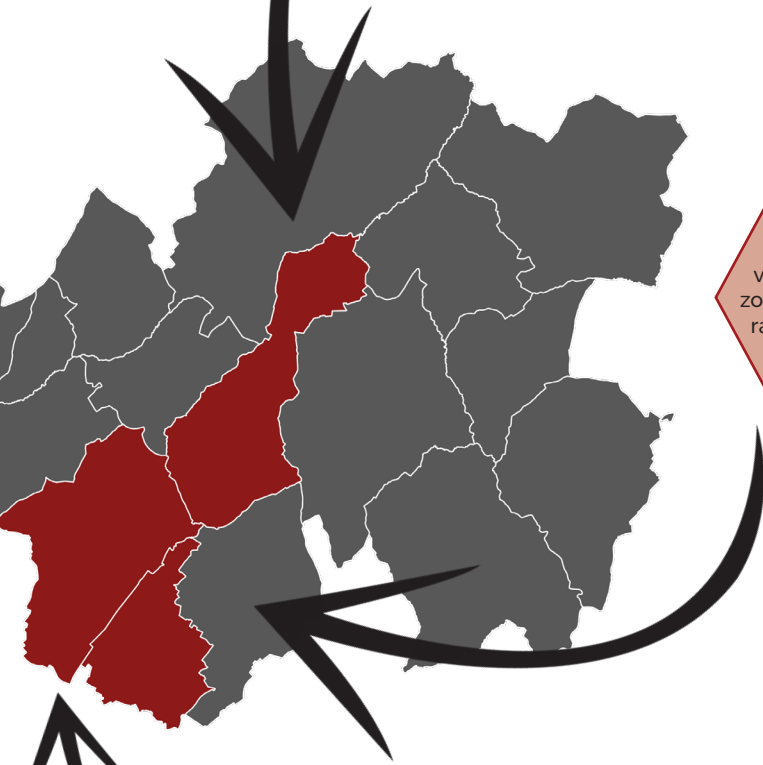






© N. Coriel

Ce sont les zones humides de Mazières en Gâtine qui ont été visées, avec la restauration du lavoir de la rue des sources (curage, reprofilage des berges, éclaircie des haies de bordure) en concertation avec les propriétaires voisins, ainsi que des aménagements et une fauche différenciée sur le parc de Niorteau.



A Saint-Christophe sur Roc, l'accompagnement réalisé coïncidait avec un projet entamé pour la valorisation du bourg et de la zone humide de la rivière souterraine, autour de l'espace de la Roche. Ainsi, 20 bénévoles en mars 2021 ont réalisé une plantation de haies sur toute la bordure du champ.



© L. Espomme



© Schwedler

Sur Champdeniers Saint Denis, les actions ont porté sur 2 sites : renaturation des haies le long de l'ancienne voie de chemin de fer et installation de gîtes artificiels à Chauves-souris en particulier autour de la rivière souterraine. D'autres actions sont envisagées par la suite en termes de pédagogie sur la rivière souterraine et restauration de mares



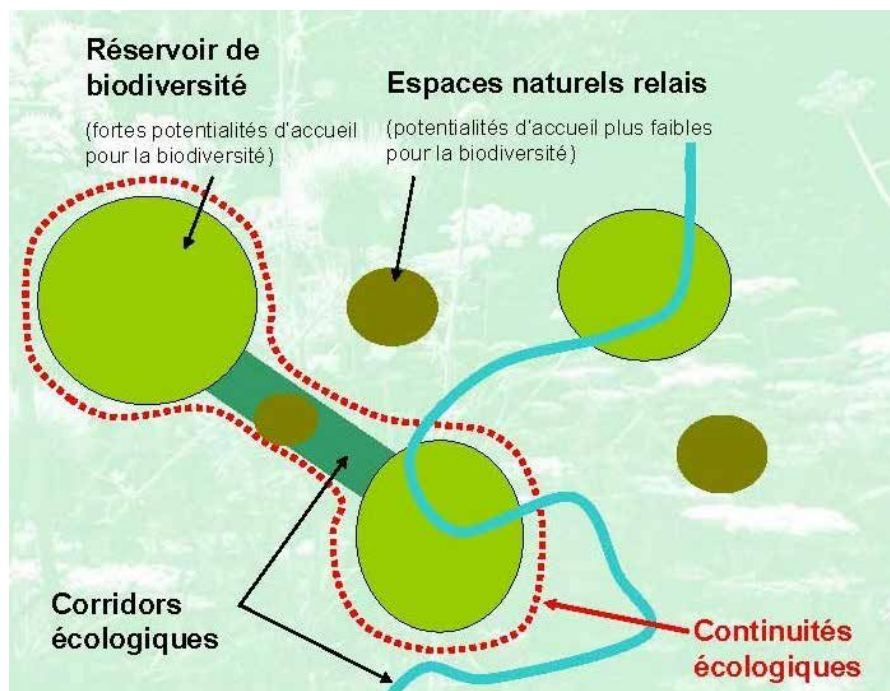


# ● ET SI ON PARLAIT TRAME VERTE ET BLEUE...

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire pour éviter le morcellement des espaces naturels.

Il s'agit d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.



## RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

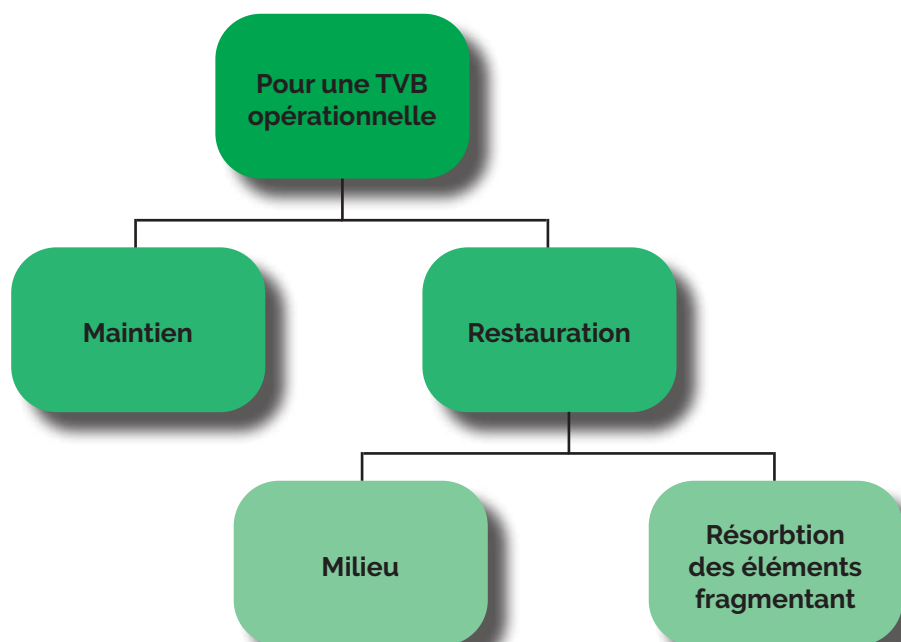
Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante. Ils abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

## CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers.

## ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS

Il s'agit de tous les phénomènes artificiels de morcellement de l'espace qui peuvent ou pourraient empêcher une ou plusieurs espèces vivantes de se déplacer comme elles le devraient et le pourraient en contexte non anthropisé.





# CONCLUSION GÉNÉRALE

La diversité des habitats présents sur le territoire de la Communauté de Communes Val de Gâtine permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces, notamment à forte valeur patrimoniale.

Le bocage et les vallées constituent les cœurs de cette biodiversité, avec les cortèges d'espèces les plus riches et un grand nombre d'espèces menacées. Le maintien de l'élevage qui a façonné ces paysages est indispensable à sa conservation. Les villes et villages (avec notamment leurs ceintures vertes) ainsi que les plaines céréalières, même si ce sont des milieux totalement artificiels, accueillent encore une belle diversité de plantes des moissons et d'oiseaux devenus rares voire proches de l'extinction pour certains.

La conservation de ces espèces concerne tout le monde : les agriculteurs, qui modèlent les sols et les cultivent, les collectivités et les particuliers qui aménagent et gèrent l'espace urbain, les gestionnaires d'espaces naturels car certaines espèces ne peuvent vivre ailleurs et disparaîtraient avec leur milieu. Le maintien des espèces qui font l'originalité du Val de Gâtine ne pourra être efficace qu'en prenant en compte les milieux qui les accueillent.

La conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « ordinaire » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les prairies, les haies et les boisements pour la Trame Verte ainsi que les rivières, mares et ruisseaux pour la Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

La connaissance des espèces qui fréquentent le département et le Val de Gâtine n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Toute personne observant un Crapaud ou Hérisson dans son jardin, une Genette traversant la route, des Pigeons ramier faire leur nid, un Paon du jour butinant les fleurs de roncier de nos chemins peuvent contribuer à améliorer cette connaissance grâce aux sciences participatives et à l'ouverture de sites pour rapporter ses observations. Nous vous invitons à y contribuer grâce au portail [www.nature79.org](http://www.nature79.org)

Pour s'initier et se former à leur reconnaissance, consultez les sorties nature proposées sur tout le département et gratuites, notamment sur les 4 espaces naturels phares du territoire.

		Nombre d'espèces		Quelques espèces phares
		Connues dans les Deux-Sèvres	Connues dans le Val de Gâtine	
Botanique	Flore	~ 2000	1282	Fritillaire pintade, Fluteau nageant, Adonis goutte de sang
Vertébrés	Mammifères	64	34	Loutre, Grand Rhinolophe, Genette, Putois
	Oiseaux	311	85	Tourterelle des bois, martin-pêcheur, Busard cendré
	Reptiles	10	8	Lézard vert, Couleuvre vipérine
	Amphibiens	17	14	Triton marbré, Rainette verte
Invertébrés	Libellules	60	53	Agrion de mercure, Cordulie à corps fin
	Papillons de jour	99	68	Grand mars changeant, Morio, Azuré du trèfle
	Papillons de nuit	> 850	439	Sphinx de l'épilobe, Grand paon de nuit
	Coléoptères	> 1400	> 260	Pique-prune, Lucane cerf-volant, Coccinelle

Un site comme la Réserve du Bocage des Antonins compte à lui seul sur ses 20 hectares, plus de 1500 espèces, et l'inventaire n'est pas encore terminé !



*Le patrimoine naturel de Gâtine se découvre au fil de ses chemins et recèle de nombreuses richesses à préserver.*

*Quatre espaces naturels vous permettent d'en découvrir plus sur le territoire :*

- *du bocage à la Réserve Naturelle du Bocage des Antonins (St Marc la Lande)*
- *du Jardin au Val de Flore (St Pardoux-Soutiers)*
- *des sources de Gâtine au Beugnon-Thireuil*
- *de la richesse de notre sous-sol sur la marbrière d'Ardin*



Publication disponible en version numérique sur le site internet de la Communauté de communes Val de Gâtine :  
<https://www.valdegatine.fr/accueil.html>

Actus du territoire à suivre également sur la page Facebook @valdegatine



Publication  
réalisée par



Avec le soutien  
financier

